

25048 Code INSEE	VILLE de BAVANS 25 550 Commune	
---------------------	-----------------------------------	--

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 513 547.48 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	27
Nombre de membres présents :	21
Nombre de suffrages exprimés :	27
VOTES : Contre	0
Pour	21

Absentions 6

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	66 523.51 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	447 023.97 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	513 547.48 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	222 325.27 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-21 600.00 €
Besoin de financement F	=D+E 0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H 513 547.48 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	513 547.48 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

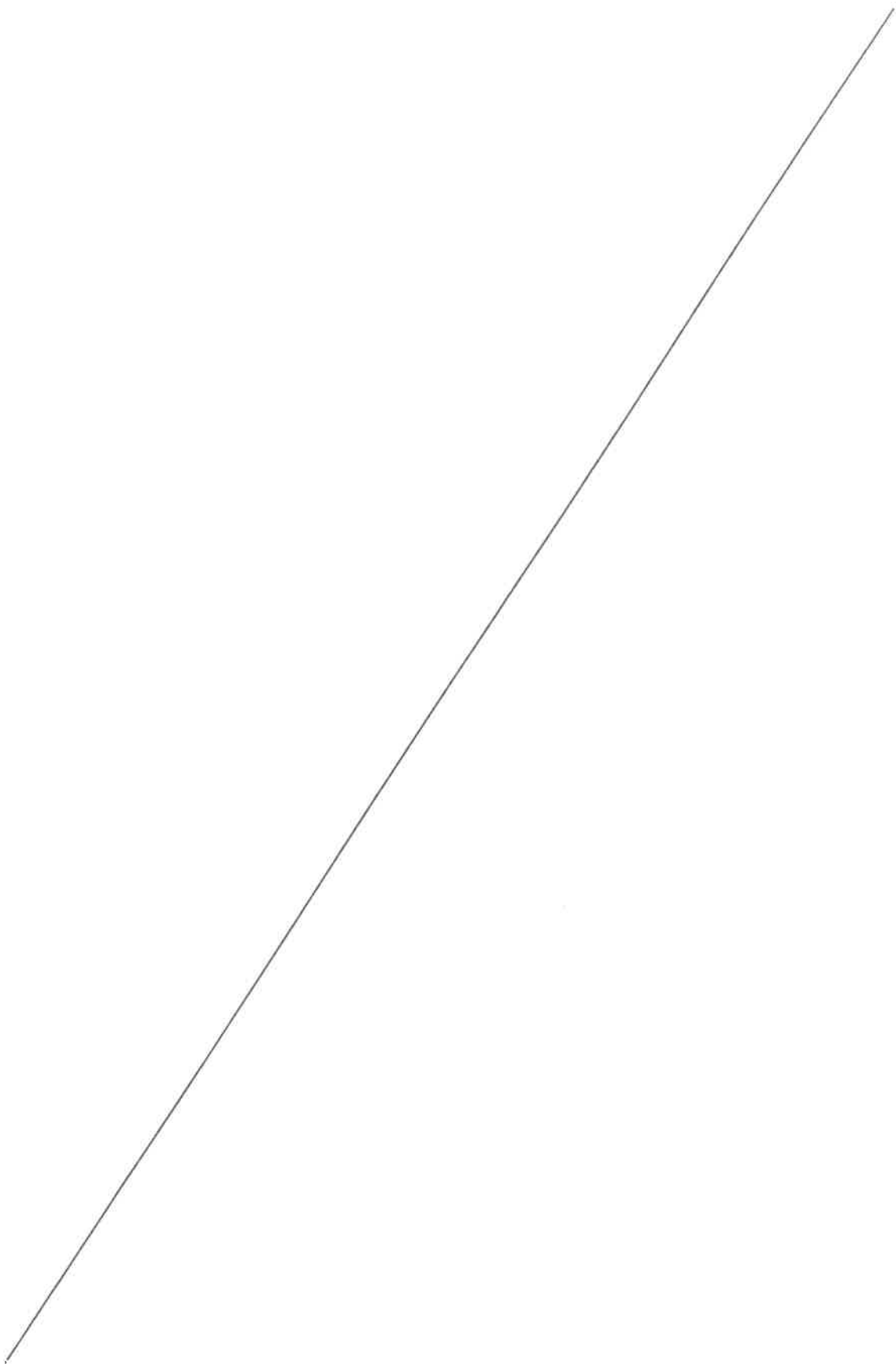
- (1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
 (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).
 (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif.
 (5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Madame Sophie RADREAU, Maire, compte tenu de la transmission, le _____ et de la publication le _____.



A BAVANS, le 13/04/2022

Le Maire,
Sophie RADREAU



VILLE de BAVANS 25 550
1 RUE DES FLEURS

COMMUNE DE BAVANS - 11100 2021

25 550 BAVANS

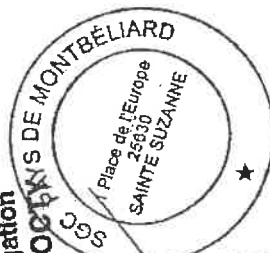
Restes à réaliser sur Dépenses d'Investissement

Détail par chapitre

Code	Chapitre	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
001	Solde exécution invest. reporté	147 262.09 €	0.00 €	0.00 €
040	Opérations ordre transf. entre sections	25.00 €	0.00 €	0.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 986.78 €	11 986.78 €	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	272 402.86 €	270 849.77 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles	61 309.00 €	36 904.26 €	11 400.00 €
204	Subventions d'équipement versées	1 500.00 €	885.00 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	877 251.79 €	293 539.57 €	435 500.00 €
23	Immobilisations en cours	1 440 957.48 €	739 447.70 €	288 100.00 €
	Total	2 812 695.00 €	1 353 613.08 €	735 000.00 €

par délégation

Olivier ROCHERIS



Portée à la somme de sept cent trente cinq mille euros

BAVANS, le 31/12/2021

Sophie RADREAU



Maire de Bavans

SR

VILLE de BAVANS 25 550
1 RUE DES FLEURS

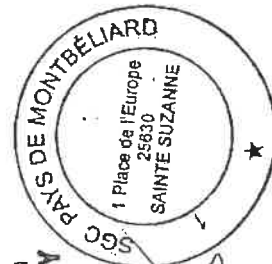
25 550 BAVANS

COMMUNE DE BAVANS - 11100 2021

Restes à réaliser sur Recettes d'Investissement Détail par chapitre

Code	Chapitre	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
021	Virement de la section de fonctionnement	361 967.88 €	0.00 €	0.00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
040	Opérations ordre transf. entre sections	259 461.25 €	154 561.25 €	0.00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	660 348.42 €	349 630.55 €	312 500.00 €
13	Subventions d'investissement	1 449 617.45 €	1 029 536.07 €	400 900.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	81 300.00 €	80 000.00 €	0.00 €
Total		2 812 695.00 €	1 613 727.87 €	713 460.00 €

par délégation
Olivier ROCTY



Approuvé à la séance du sept cent soixante quatre cents euros

BAVANS, le 31/12/2021

Sophie RADREAU

Maire de Bavans

